




Syndicat de l'Encadrement
STELLANTIS
Site de Mulhouse

PROTOCOLE SANITAIRE : Un allègement attendu !

Après le 1^{er} confinement, le site de Mulhouse a pu ouvrir ses portes sous conditions. Des salariés volontaires ont décliné le protocole sanitaire sur l'ensemble de nos usines. Ce dispositif régulièrement adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire est toujours en vigueur et son efficacité jamais remis en cause. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'étant améliorée, la **CFE-CGC** demande un aménagement du protocole qui permettrait aux salariés de se rapprocher de « la vie d'avant ». Une déclaration a été lue lors du CSE ordinaire du 28 septembre dernier. Nous vous en proposons la lecture ci-dessous.



28 septembre 2021

CSE Etablissement Mulhouse
Déclaration CFE-CGC CSE du 28 septembre 2021
Demande d'allègement des mesures barrières

Depuis 80 semaines, nous avons été placé dans une situation totalement inédite faisant suite à une pandémie mondiale. Chacun a dû faire face à une situation personnelle et professionnelle fortement contrainte et inédite.

Nos façons de travailler ont été bouleversées et dégradées avec les contraintes des mesures barrières, du chômage partiel et du travail à distance.

Les salariés sont particulièrement éprouvés par cette situation et peuvent se trouver dans des situations de risque psycho-sociaux.

Lors des tours de terrain les salariés interpellent la CFE-CGC sur cet irritant qui s'ajoute à la morosité actuelle.

La situation sanitaire s'améliorant en France avec l'augmentation de la couverture vaccinale et la diminution du taux d'incidence nous réitérons nos demandes d'allègement des mesures barrières.

La CFE-CGC propose quelques pistes :

- Supprimer le port du masque à l'extérieur ;
- Revenir à une distanciation de 1 mètre ;
- Améliorer le nombre de places dans les restaurants d'entreprise ;
- Permettre un co-voiturage à plus de 2 personnes ;
- Permettre une assise conjointe dans les transports collectifs ;
- Supprimer la non obligation de port de lunette sous 1m de distance ;
- Ré-ouvrir les vestiaires.

Le retour à la « vie d'avant » est possible en respectant les gestes barrières. Les collaborateurs du site attendent une action concrète allant dans le sens de l'amélioration du bien-être au travail.

Vos élus et RS au CSE :

L. Crave, L. Gauthérat, D. Lindecker, M. Petitjean, L. Toulouse, F. Vandersoupe, F. Behra



Lien vers le domaine de publication des tracts CFE-CGC :
<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS !



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

